

DESUP

Direction de l'enseignement supérieur

Télécopie : 05 57 57 35 38
ce.desup@ac-bordeaux.fr

La direction de l'enseignement supérieur est chargée du suivi de la vie universitaire des établissements d'enseignement supérieur à caractère scientifique, culturel et professionnel, ainsi que du contrôle financier et juridique des actes de ces établissements.

Directrice	Nicole MUTI	316	■ 35 77
Chef de bureau	Maud MAILLARD	323	■ 35 27
Contrôle juridique et financier des établissements publics d'enseignement supérieur - Analyses juridiques - Suivi de la vie universitaire	Christophe BUGEAU	324	■ 35 25
Contrôle juridique et financier des établissements - Recevabilité des candidatures agrégation du supérieur - Elections - Bourses - Recours étudiants - Diplômes - Suivi des emplois - Certificats d'exercice des anciens allocataires de recherche	Jonathan PAYAN	323	■ 87 86